



Chemin du Bois-Brûlé

SITE

Le site choisi pour la construction des bâtiments de la police internationale et du centre fédéral pour requérants d'asile n'est pas banal. Etant situé sur une parcelle jouxtant la piste d'aéroport, il participe à la construction du paysage urbain de Genève. C'est même la première façade qu'il offre aux passagers arrivant chez nous en avion. Il s'agit donc d'une vitrine. Ceci est d'autant plus vrai que la parcelle est située en bout de piste exactement à la hauteur où les avions touchent le sol quand ils atterrissent en venant du nord-est offre une visibilité à tous les passagers situés sur le côté gauche de l'appareils. Les visiteurs situés sur le côté droit verront les bâtiments quand l'avion roulera pour venir se positionner en bout de piste. Bref, le site jouit d'une très grande visibilité. La responsabilité de l'architecte et du maître de l'ouvrage l'est donc tout autant.

IMPLANTATION

L'implantation des bâtiments se fait de manière douce en suivant la pente naturelle ; côté aéroport, sur la partie haute du site (niv. + 417 m) le bâtiment de la PI et côté Lausanne, sur la partie basse du site (niv. + 412 m), celui du CFA. Cette différence de hauteur de + 5 m permet d'implanter harmonieusement les deux bâtiments dans le site et libère un espace entre les deux volumes pour créer un parking. Ce dernier est également traité de manière paysagère puisqu'il joue sur deux demi-niveaux pour mieux épouser la pente du site. Les autres espaces extérieurs (préau, jeux, sport, etc.) dévolus aux requérants sont également traités avec cette prise en considération de la topographie et proposent des terrasses et/ou cours semi-enterrés et/ou en promontoires.

Les deux volumes bâtis sont très similaires sans être semblables. Ils appartiennent clairement à la même famille puisqu'ils proposent tous les deux une grande compacité, une cour intérieure et des façades rayonnantes sur 360 degrés. Il s'agit de deux bâtiments de même morpho- et typologie. Ce choix dénote une volonté de proposer une architecture unitaire pour ce site compliqué situé entre la piste d'aéroport et l'autoroute. Si les bâtiments ne sont pas formellement exactement identiques, ils possèdent les mêmes caractéristiques morpho- et typologiques et leur manière de dialoguer avec le site est équivalente.

MORPHOLOGIE & TYPOLOGIE

Les deux bâtiments sont de type « ponctuel à plans rayonnants autour d'un espace/noyau central », il s'agit d'un choix déterminant car la lecture faite ici du site met en lumière les différentes contraintes du site qui sont à la fois des qualités mais également des défauts. Le plan rayonnant permet d'appréhender le contexte en parfaite harmonie sans devoir trop mettre en avant un côté ou un autre. L'ensoleillement, la vue sur le Jura ou les Alpes, les accès et les nuisances sonores sont autant de contraintes qui ne permettent pas de décider objectivement si un côté est vraiment mieux qu'un autre.

Le contour des deux volumes n'est pas régulier et symétrique. Ils suivent les besoins intérieurs du programme, offre des profondeurs différentes et, avec les porte-à-faux de certaines façades, signifie les entrées des bâtiments et joue le rôle d'avant-toits. Leur forme extérieure est donc plus libre, plus adaptable et plus organique que l'est une « boîte » pure et rigide. L'image naturelle de la fleur avec son centre et ses pétales est une jolie métaphore pour analyser la composition du projet.

L'organisation intérieure des deux bâtiments suit la logique de la structure florale. Les espaces de distributions sont situés au centre autour de la cour et/ou du noyau. Cela permet une rationalité et une efficacité tout en garantissant à tous les locaux le demandant, de la lumière naturelle.

DEUX PROGRAMMES, UNE EXPRESSION

Même s'il s'agit de deux bâtiments avec des programmes différents, le choix est pris ici de ne proposer qu'une seule expression architecturale. Les façades sont en aluminium éloxé gris-vert foncé et sont rythmées par des raidisseurs verticaux offrant un caractère architectural très typé : à la vue de ces façades, on est plongé dans l'architecture misonienne des années 50-60, où le programme n'était jamais exprimé explicitement en façade.

Le projet ne cherche pas à mimiquer un immeuble de Mies ou à en être nostalgique. Au contraire, il cherche à s'en détacher pour trouver sa propre spécificité. L'expression architecturale reste empruntée d'un grand classicisme (proportions, jeu de lumière / ombres, etc.) pour pouvoir sublimer sa fonction et aller au-delà de son simple rôle de bâtiment. Il y a une volonté d'être atemporel, de ne pas créer des bâtiments « à la mode » et de s'inscrire dans une histoire commencée il y a bien longtemps de cela.

Il semblait intéressant de proposer un caractère architectural unique pour les deux bâtiments tout en les différenciant subtilement en prenant deux trames différentes, à savoir 180 cm pour le CFA et 120 cm pour la PI, ainsi qu'en jouant sur la hauteur des contre-cœurs et la fenestration en 2e plan. Un savant mélange de répétitivité et légères variations confère au projet un caractère harmonieux et spécifique.

CONSTRUCTION

Pour un tel programme mixte (bureaux, logements, dépôts, etc.) à un tel endroit (l'aéroport), il semblait évident de ne pas proposer une architecture qui « suive la fonction » mais bien au contraire une architecture qui sache s'adapter à un monde en perpétuels changements. Les exigences fonctionnelles vont certainement évoluer tandis que la forme, une fois établie, se prête difficilement à des modifications. C'est pourquoi un système constructif adapté aux contraintes est choisi ici : poteaux & poutres. Souplesse et liberté de plans sont proposées.

Un système mixte bois-béton est mis en œuvre : poteaux en béton, poutres en bois, dalles fines en béton et façades rideaux en bois avec un revêtement extérieur en aluminium. Ce système permet de tirer parti au maximum des forces et faiblesses du béton et du bois. Les portées sont réduites, le poids des éléments est réduit, la vitesse de montage est recherchée pour avoir, au final, un projet très rationnel, très performant et très économique.

AGREGATION & SUPERPOSITION

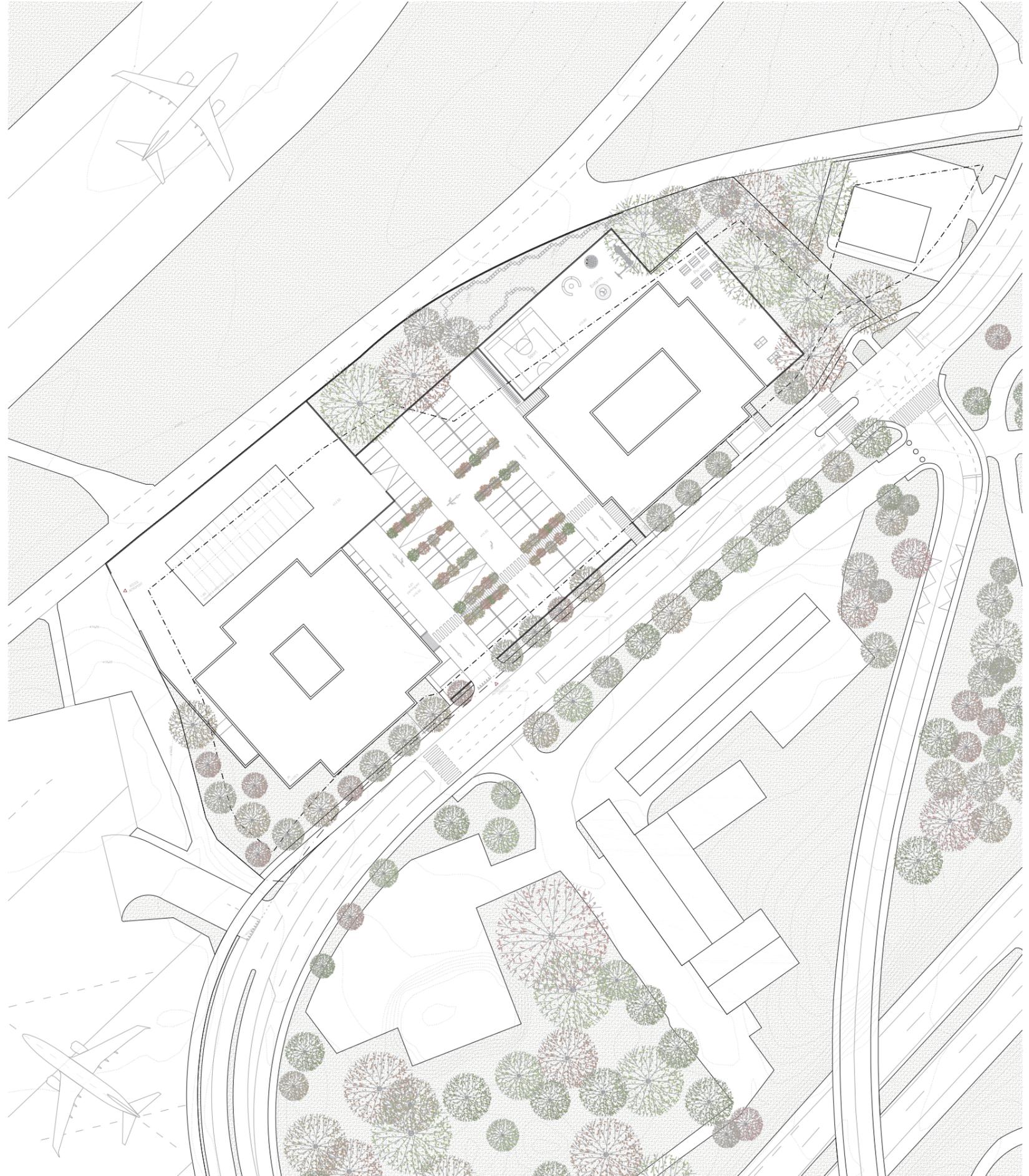
Le bâtiment de la PI est une agrégation de programmes (= « les pétales ») la plus rationnelle et fonctionnelle possible. L'attention est portée sur la qualité des espaces de distribution, leur forme et l'apport de la lumière naturelle, notamment, par exemple, ceux autour de la cour et le long de la salle de sport sur plusieurs niveaux où l'utilisateur va pleinement vivre l'expérience de circuler entre deux vides (la salle & la cour). Rien de révolutionnaire, juste du bon sens et de la qualité spatiale.

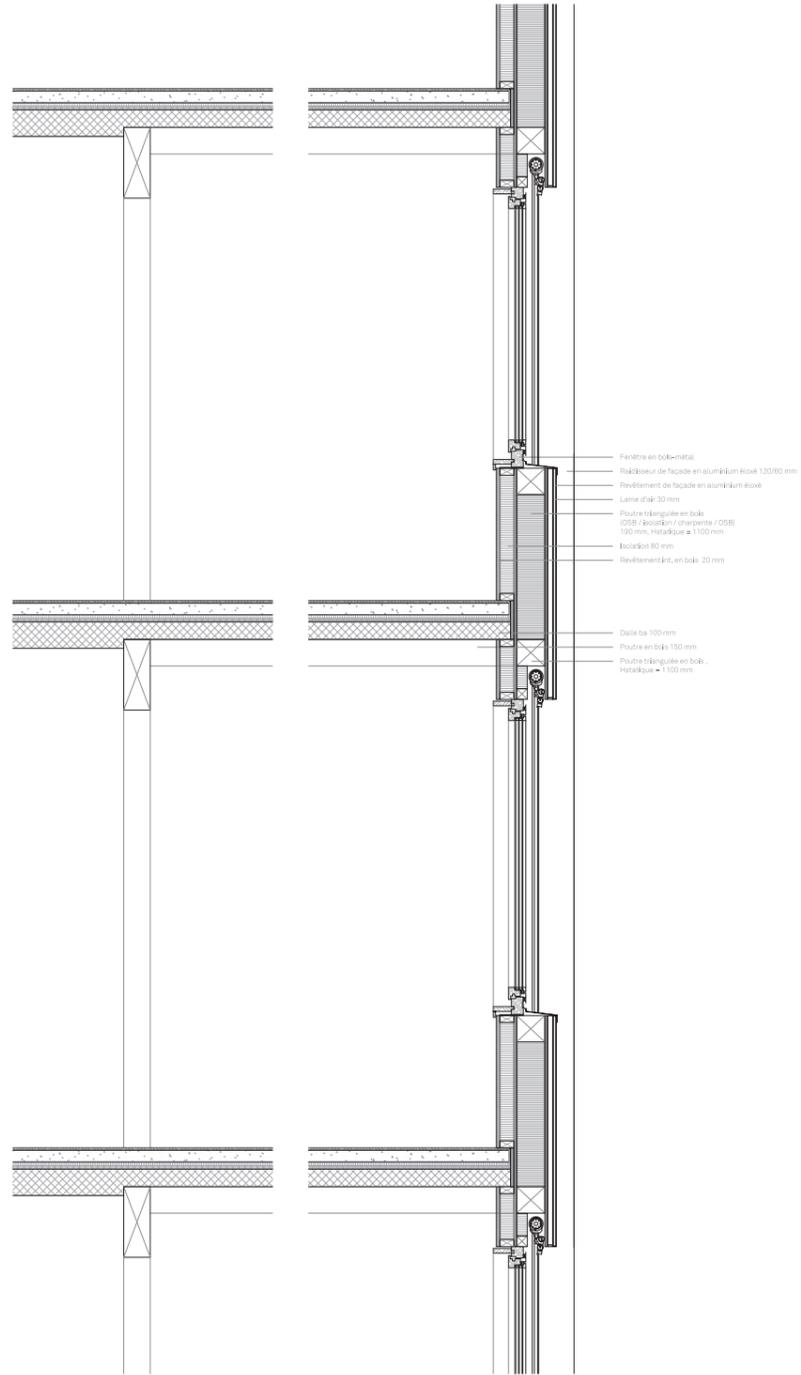
Le bâtiment du CFA est, lui, une superposition de programmes organisés autour de d'un noyau et/ou d'une cour. Si une même attention a été portée sur les qualités spatiales des espaces de distribution, une petite expérience est tentée avec un des espaces clefs du programme du CFA, à savoir les dortoirs. La proposition faite ici est de les tourner à 90 degrés par-rapport à la typologie standard du dortoir (fenêtre sur le petit côté de la pièce en face de la porte et lits de part et d'autre des grands côtés de la pièce / type « caserne militaire »). Cette solution offre un bien meilleur éclairage naturel de l'espace et permet à chaque occupant d'avoir les mêmes conditions de vues sur l'extérieur. Il est clair que cette solution « consomme » plus de mètres linéaires de façade mais elle semble bien plus humaine, surtout pour des utilisateurs qui passent quasiment 24h/24 dans le bâtiment durant maximum 140 jours ...

VIE EXTERIEURE

Si les espaces extérieurs du bâtiment de la PI sont fonctionnels et rationnels, ceux du bâtiment du CFA se doivent d'être qualitatifs car les requérants peuvent passer une grande partie de leur journée dehors. Les espaces extérieurs deviennent dès lors aussi importants que les espaces intérieurs. Leur forme, leur spatialité, leur ensoleillement, leurs vues, le dialogue qu'ils entretiennent avec les espaces intérieurs doivent être traités avec la plus grande attention.

Dans le cas du CFA, l'espace extérieur est traité de deux manières : tout au nord-est du site côté transformateur SIG, une partie de la forêt est maintenue (ou replantée si besoin est) et un petit chemin piétonnier est aménagé sous les arbres. Aux abords immédiats du bâtiment, sur les façades nord-est et nord-ouest, un espace extérieur en dur est créé. Il s'agit de deux rectangles tenus par l'angle et bordé par un mur qui joue différents rôles : murs de soutènement côté route et côté parking, le mur s'abaisse pour devenir un banc et l'espace s'ouvre vers le Jura. Dévolu aux jeux d'enfants et au sport, il fait office de préau comme dans un bâtiment scolaire. Suivant la topographie du site, il est à la fois semi-enterré ou en promontoire et reste extrêmement bien délimité et défini tout en étant bien à l'abri du bâtiment. Enfin, cette stratégie permet de repousser le grillage loin à la limite de la parcelle, afin de ne pas (trop) offrir le triste spectacle d'êtres humains derrière des barreaux ...

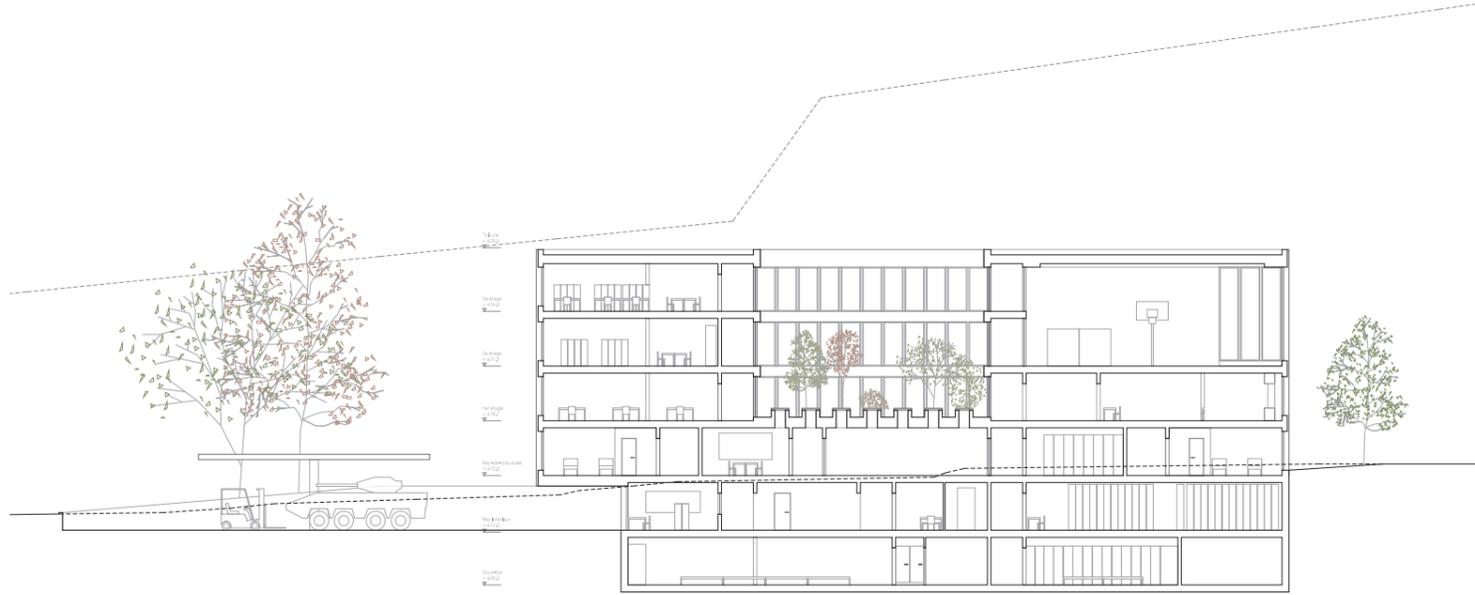




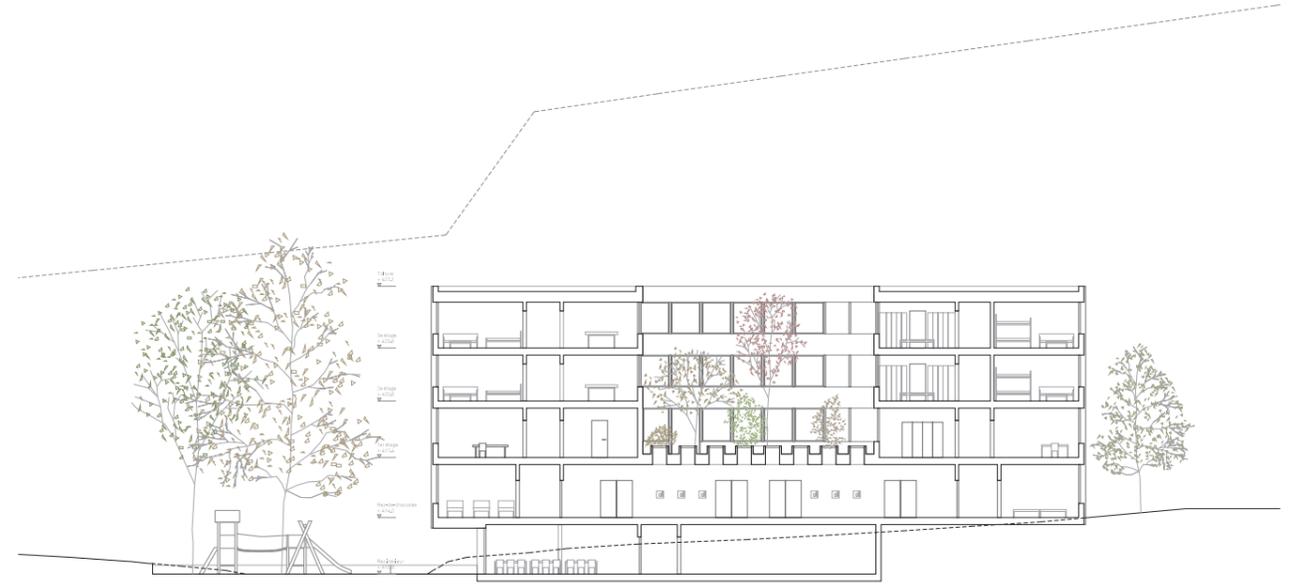
Coupe constructive | 1:20



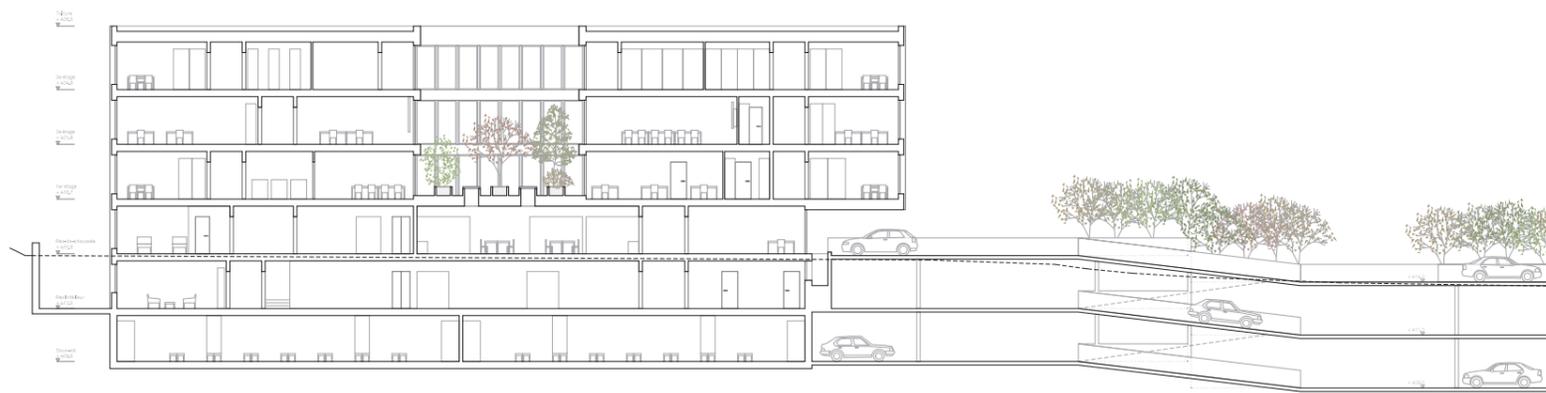
Espace extérieur du CFA



PI | Coupe transversale | 1:200



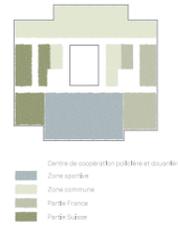
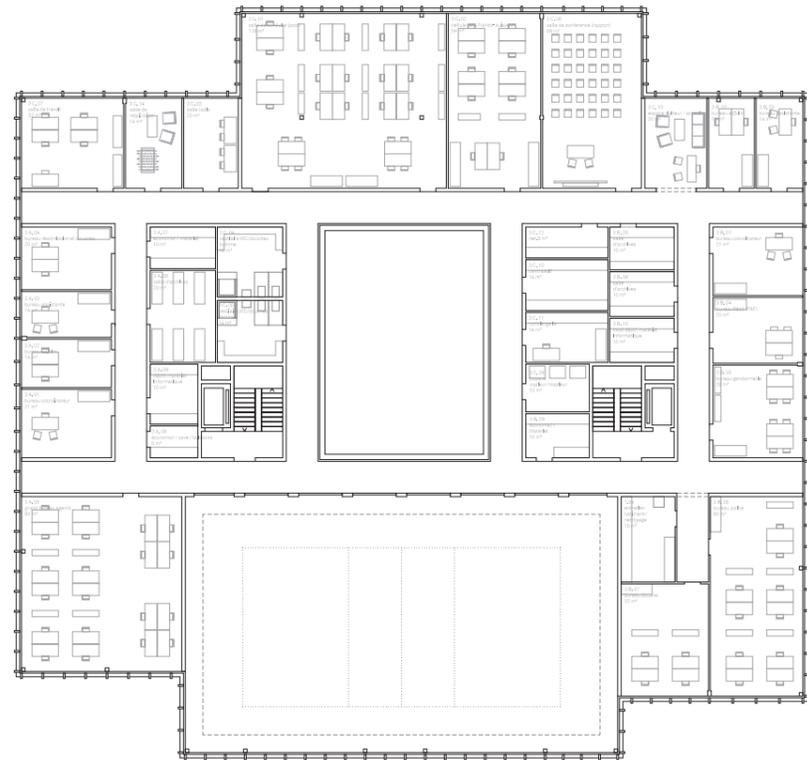
CFA | Coupe transversale | 1:200



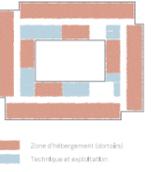
Coupe longitudinale | 1:200



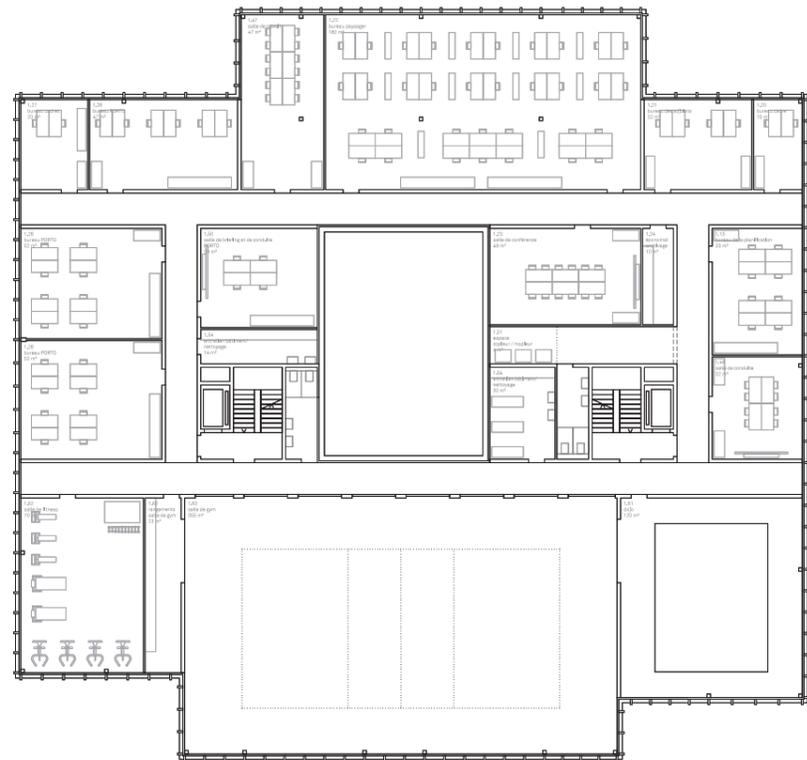
Elevation Route du bois brulé | 1:200



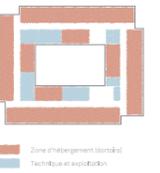
PI | Plan du R+3 | 1:200



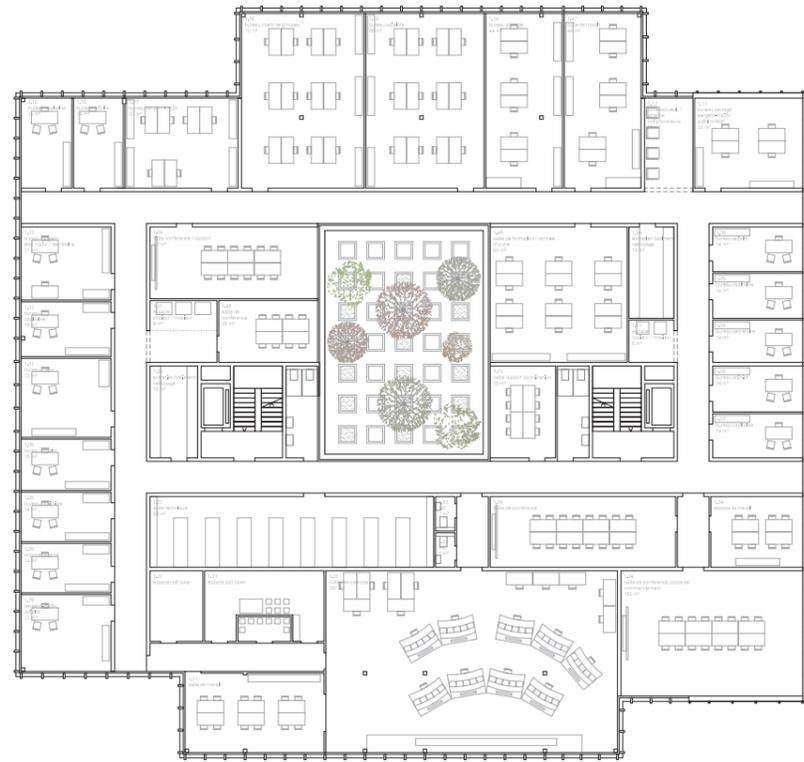
CFA | Plan du R+3 | 1:200



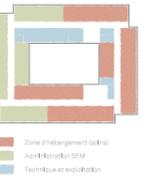
PI | Plan du R+2 | 1:200



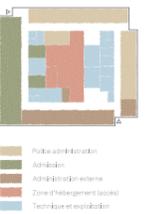
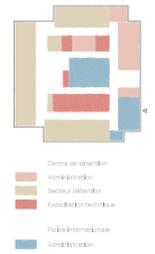
CFA | Plan du R+2 | 1:200



PI | Plan du R+1 | 1:200



CFA | Plan du R+1 | 1:200



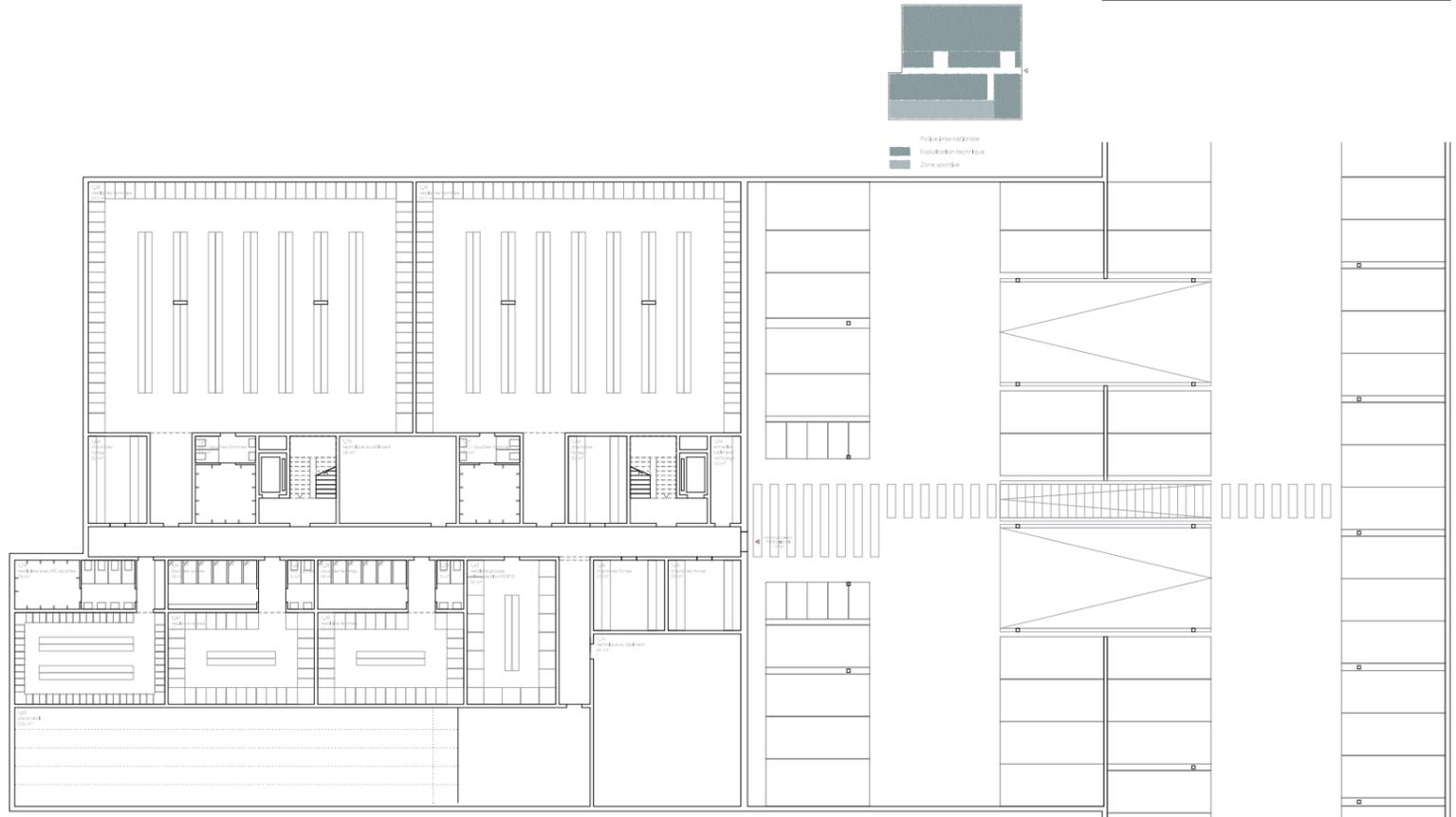
Plan du Rez-de-chaussée | 1:200



PJ | Plan du Rez inférieur | 1:200



CFA | Plan du Rez inférieur | 1:200



PI | Plan du sous-sol | 1:200 



Salle multifonction et dortoir du CFA